

....  
Réf : Séjours Été 2022

## AVIS DE DEPART ET RETOUR

### Séjour : GRAND BORNAND 12/14 - 8 au 18 juil

Les horaires indiqués dans le présent document sont les horaires de rendez-vous et de départ de Fontenay-sous-Bois. Vous devez **impérativement** être présent à l'heure et au lieu de rendez-vous indiqués ci-dessous :

- En cas de retard vous aurez la charge d'accompagner votre enfant à la gare après accord du service.
- En cas de non-départ il sera appliqué les pénalités d'annulation selon les conditions générales d'inscription.

**Départ \* : 08 07 2022**

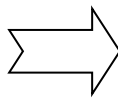
RDV A : 14h15

Départ à : 14h45

Goûter à prévoir - Pic nic du soir  
fourni par CDE

**Retour : 18 07 2022**

Prévu à : 20h30



Les rassemblements du départ  
et du retour se feront dans la cour  
de l'école primaire :

**ROMAIN ROLLAND**  
(Côté rue Lacassagne)

Un parking sera mis à votre disposition.  
Suivre les indications de stationnement  
sur place.

Le port du masque n'est plus  
obligatoire sauf avis contraire dans  
l'intervalle du départ.

► Adresse du Centre de vacances :  
Chalet des Airelles - 614, route de  
samance -Le Chinailon - 74450 LE  
GRAND BORNAND

- Pour consulter les messages du séjour, veuillez-vous rendre sur le site internet de la ville sur **fontenay.fr**, rubrique  
« **enfance - centres de vacances** » « **blogs des centres de vacances** »  
Entrez votre adresse mail et le code d'accès ci-dessous :

Votre code d'accès pour le séjour :

Voir les informations au dos

## INFORMATION IMPORTANTE

### Mesures complémentaires dans le cadre du Protocole sanitaire en vigueur

#### RECOMMANDATION :

- Il est recommandé de faire un test de dépistage Covid 24h00 avant le départ.

#### OBLIGATION :

- Prise de température (inférieure à 38°) et absence de symptômes le jour du départ pour prendre part au départ

**DANS L'HYPOTHESE D'UN DISPOSITIF PLUS CONTRAINGANT DU A LA REPRISE DE L'EPIDEMIE COVID 19**  
(Dans tel cas vous seriez informés par la Caisse des écoles) :

- \* Port du masque obligatoire au point de rassemblement (adulte et enfant de plus de 6 ans)
- \* Application des gestes barrières lors des rassemblements de départ et retour.

## DÉPART DES SEJOURS ÉTÉ 2022 LE « PARCOURS FAMILLE »

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT TOUTES LES ÉTAPES CI-DESSOUS

**DANS L'HYPOTHESE D'UN DISPOSITIF PLUS CONTRAINGANT DU A LA REPRISE DE L'EPIDEMIE COVID 19**

- 1 PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES ET LES ENFANTS DE + DE 6 ANS DÈS L'ARRIVÉE

**SINON**

- 1 JE DEPOSE LE BAGAGE AUPRÈS DE L'ANIMATEUR PRÉSENT DEVANT LE CAR POUR L'ÉTIQUETER.
- 2 J'ENREGISTRE MON ARRIVÉE AUPRÈS DES AGENTS D'ACCUEIL DE LA CAISSE DES ÉCOLES.
- 3 JE ME RENDS AU POINT DE RDV DU SÉJOUR DE MON ENFANT.
- 4 JE ME TIENS A 1M MINIMUM DE TOUTE AUTRE PERSONNE.
- 5 JE REMETS LE PAI, L'ORDONNANCE LES MÉDICAMENTS ET L'ARGENT DE POCHE.
- 6 AU SIGNAL, J'ACCOMPAGNE MON ENFANT AU CAR AVEC L'ÉQUIPE EN RESPECTANT LA DISTANCIATION PHYSIQUE.

## RETOUR DES SEJOURS ÉTÉ 2022 LE « PARCOURS FAMILLE »

MERCI DE RESPECTER SCRUPULEUSEMENT TOUTES LES ÉTAPES CI-DESSOUS

**ET DANS L'HYPOTHESE D'UN DISPOSITIF PLUS CONTRAINGANT DU A LA REPRISE DE L'EPIDEMIE COVID 19**

- 1 PORT DU MASQUE OBLIGATOIRE POUR LES ADULTES DÈS L'ARRIVÉE.

**SINON**

- 1 JE ME RENDS AU POINT DE RDV DU SÉJOUR DE MON ENFANT DANS LA COUR DE L'ÉCOLE.
- 3 JE ME TIENS A 1M MINIMUM DE TOUTE AUTRE PERSONNE
- 4 JE RECUPÈRE LE PAI L'ORDONNANCE ET LES MÉDICAMENTS AUPRÈS DE L'ASSISTANT SANITAIRE.
- 5 J'INFORME DE MON DÉPART AUPRÈS DU DIRECTEUR-TRICE DU SÉJOUR.
- 6 JE RECUPÈRE LE BAGAGE AUPRÈS DE L'ANIMATEUR PRÉSENT DEVANT LE CAR.